

Les élus SNAP :
 Isabelle Lambert,
 Naïma Naman,
 Denis Deraye, Fred
 Pichon de Bury

RS SNAP au CE :
 Fred Molina

Flash CE 28 mai 2019

Approbation des PV :

25 et 28 février, 28 mars : 17 « Pour », 2
 « Abstentions » (SNAP)

Présentation de l'arrêté des comptes

DECLARATION SNAP

Le bureau du CE PACA a puisé dans les réserves des ASC depuis deux exercices passant d'un report à nouveau positif de 411 291€ au 31/12/2016, à un report à nouveau positif de 34 544€ au 31/12/2017, pour arriver à un report à nouveau négatif de 103 658€ au 31/12/2018.

Au vu du résultat négatif de 138 202 € pour l'année 2018, les élus du SNAP PACA souhaiteraient savoir ce que le bureau a mis en place pour résorber ce déficit ?

Résultat ASC négatif de -138202€ ; fonctionnement plus 64598€ soit 73604€ déficit global ; pour le report à nouveau ASC à moins 103658€ et pour le fonctionnement à plus 965618€.

Conseils de l'expert-comptable : revoir le budget ASC pour l'année 2019 en essayant à minima de le faire revenir à 0.

Plusieurs réunions de travail sont prévues pour étudier ce problème entre les membres du bureau, le comptable, avocat et commissaire aux comptes. La majorité de gestion reviendra vers nous dès qu'ils auront des pistes.

Avis du Trésorier 2,78 % de déficit par rapport au budget global résorbable en une année.

Tous les projets ASC 2019 sont arrêtés ce qui permettra peut-être d'en résorber une partie.

DECLARATION SNAP Prestations

Les élus du SNAP souhaiteraient connaître la raison de la mise en place d'une date butoir au 30/09/2019 pour toutes les demandes de remboursements ASC.

Pourquoi cette date n'est-elle pas provisoire, même si il y a des élections professionnelles en novembre 2019.

Bien que n'ayant pas voté les orientations pour 2019, celles-ci ont bien été établies pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Pour le dernier trimestre, 01/10/2019 au 31/12/2019, quid des remboursements des agents qui auraient des prestations à se faire rembourser pendant cette période ; et quid de la deuxième commande des chèques vacances normalement effectuée courant octobre 2019 ?

Concernant l'arrêt des remboursements au 30/09/19 : la majorité de gestion doivent faire avec l'obligation légale, on verra bien ce que fera la nouvelle mandature fera avec le CSE après le 8 novembre 2019.

De plus au vu du « climat de confiance » au niveau de cette instance il vaut mieux faire comme ça !

Comme indiqué dans la déclaration pour le SNAP : il vaudrait mieux terminer les prestations votées par l'ancienne mandature, sinon l'image que donneront les nouveaux élus dès le démarrage ne sera pas bonne.

Vote sur les projets de la commission ASC

Info à venir ASC : Mondial de pétanque La Marseillaise

Aucun autre projet ASC n'a été présenté étant donné que tous les projets sont à l'arrêt en raison des résultats financiers 2018. Seul les projets déjà présentés et votés continus jusqu'à la date de l'évènement.

Vote sur la commission secours

Commission d'avril et mai 2019. Vote : «Pour » à l'unanimité

Info sur les prochaines dates de la commission secours : elles auront lieu le lundi après-midi qui suit la semaine du CE, donc le 24/06 à 14h et le 22/07 à 14h.

Présentation du PACTE à date et nouveaux marchés

Toujours en phase de construction doit passer bureau du CREFOP au 12/06.
En PACA l'Etat contractualise avec PE et non le Conseil Régional.
Budget 130 millions d'euros par an consacré au dispositif PACTE.

3 axes pour la mise en place du PACTE PACA

Axe 1 : formations qualifiantes, professionnalisantes pour les DE qui sont infra niveau IV (BAC), en phase de notification du marché et d'accompagnement dans les agences. Réunion le 11/06 avec l'ensemble des correspondants formations, le 12/06 avec les DAPE, et fermeture le 27/06 après-midi pour infos dans les agences : mise en place début septembre.

Axe 2 : phase étude d'un nouveau marché pour les publics les plus éloignés de l'emploi même non-inscrits. Mise en place mi-novembre début décembre.

Axe 3 : sur l'innovation portée par la DIRRECTE et PE une partie, non finalisé. Exemple : travailler sur les besoins des entreprises et de former les DE en conséquence. Phase de négociation en matière de moyens. **Il pourrait y avoir 17 postes en structures pour piloter ce projet.**

Le SNAP déplore le fait qu'il n'y aura pas de moyens supplémentaires en agence dans le cadre du dispositif. Pourtant il faudra bien mener ce chantier et PE devra bien rendre des comptes vis-à-vis des résultats du dispositif.

Cet axe inclus aussi un accompagnement pédagogique des organismes de formation !!

Point d'information sur le dispositif CSP

A aujourd'hui les partenaires sociaux ne se sont pas réunis donc on ne sait pas si il y aura une prolongation ou pas. En off, il y a de fortes chances que le dispositif CSP soit reconduit.

Changement notable, les formations qui sont maintenant prises en charge par PE. Depuis la réforme de la formation professionnelle et la mise en place des OPCO, une enveloppe pour des formations spécifiques Pôle Emploi (OPCO) est mise en place pour le CSP alors qu'avant cela passait par les OPCA. Une rencontre avec les partenaires sociaux est prévue mi-juin afin d'acter la reconduction.

Dans cette perspective la CSP devrait revenir à la DIRRECTE avec un comité de pilotage.

S Point sur les expérimentations en cours

TPE/PE : expérimentation achevée fin 2018 mais continue quand même. 3 agences concernées Digne et les 2 Avignon.

Les conseillers CDE ont suivi une formation de training commercial.

Objectif visé : faire connaître l'offre de service de pôle emploi qui est méconnue des entreprises.

Suivi-Guidé-Renforcé : même si l'expérimentation est terminée, l'organisation est maintenue avec des ajustements si nécessaire. On ne sait pas à ce jour si cette expérimentation sera déployée ou pas car PE est en attente de la signature de la convention tripartite.

POC Pack de démarrage : Nice Est et La Ciotat. Le DE lors de son inscription en ligne ne choisit pas son RDV ESI mais est rappelé par TESSI qui lui propose un RDV très rapidement avec un conseiller. Ce RDV se fait sur ½ journée afin d'établir le diagnostic complet. Si le DE n'est pas disponible immédiatement il lui est proposé un RDV maximum dans les 3 mois. A l'issue de ce premier RDV, on leur propose une deuxième ½ journée mais tous les publics ne sont pas concernés (AIJ, Mission locale, cadre, CAP EMPLOI... sont exclus).

Lors de ces ½ journées, des agents CDE, CDD et GDD sont mobilisés, ceux-ci leur donnent les infos qu'il faut savoir sur PE. Les CDDE ont 4 à 5 DE maxi à s'occuper et saisissent ensuite les entretiens.

S Point d'information sur un agent un portable

Carpentras en site pilote. Les (doubles) écrans sont conservés, ce n'est que l'UC qui disparaît et c'est le nouveau portable qui la remplace. Comme nous pouvons l'emporter à notre domicile, en cas d'incident (vol, casse, etc.) c'est l'assurance de PE qui entrera en jeu et non pas la nôtre.

Le déploiement est prévu jusqu'à fin 2020.

Calendrier de déploiement ci-dessous :

2019					2020						
Juin	Août Sept		Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Avr		Oct	Déc
S23	S24 à S38		S39 à S45	S46 à S52	S01 à S04	S05 à S17		S18 à S41		S42 à S52	
APE BRIANCON	TELETRAVAIL		DT 04/05 (sauf Briancon)	DT84 (sauf Carpentras)	DT06	DT83		DT13		Structures (DT, DR, PPS)	

Priorisation faite aux télétravailleurs, qui devront rendre leur matériel pour ceux déjà en télétravail actuellement pour du nouveau matériel et ADD

Ressources humaines

Il a été demandé à l'Ets d'intégrer dans le tableau trimestriel le suivi du plafond d'emploi en ETP à ne pas dépasser pour avoir une vision global de la situation des emplois en PACA.

Il me semble pas de l'Ets ne s'y sont pas opposé.

Compte rendu CCE 23 mai 2019

Ligne téléphonique employeur : garder en plateforme les attestations employeurs ainsi que les infos sur les mesures.

L'intelligence artificielle : 3 axes choisies par la DG, aide à la décision à la réponse aux mails des DE le conseiller garde la main pour valider la réponse ou pas et il est responsable de sa réponse.

Appui personnalisé au recrutement. Ceci pourrait supprimer 447 ETP sur 3 ans sur la France entière !

Position du SNAP au CCE du 23 mai 2019 sur l'intelligence artificielle

Pour le **SNAP**, toutes les expériences visant à assister virtuellement les Conseillers se sont plutôt soldées par des difficultés supplémentaires. A l'instar de ce que l'on peut constater avec mon assistant personnel (MAP) qui est de très loin d'apporter l'ergonomie et l'efficacité promises. Au contraire, l'outil se distingue par des dysfonctionnements et la multiplication des clics pour obtenir une information que nous pouvions obtenir avant en un seul clic de souris ! Les conseillers sont d'ores et déjà très inquiets de la future disparition de l'accès à AUDE.

De plus le **SNAP** redoute des raccourcis qui consisteront à considérer que les outils simplifieraient le traitement des mails et apporteraient des « pseudos gains de productivité ».

Or lors de la présentation du projet aux élus du CCE, seule une organisation syndicale disposait de la convention qui lie Pole Emploi à la FTAP. Devant le manque d'information, le point sera représenté lors de la séance du mois de juin. De plus ce sujet ayant, selon notre analyse, un impact sur l'organisation du travail, le **SNAP** demande la consultation de l'instance et la suspension de l'expérimentation.

Les élus CE SNAP PACA



REGION PACA Tel : 06.34.36.00.37

Délégué Régional : Frédéric PICHON DE BURY

 syndicat.snap-paca@pole-emploi.fr  www.snap-pole-emploi.com

Adhérer au SNAP : snap-pole-emploi.com/adhesion